



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0544

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Uni-Est pour son programme d'actions plateforme mobilité emploi insertion pour l'année 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'insertion et de l'emploi

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Bouzerda

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

Conseil du 21 septembre 2015**Délibération n° 2015-0544**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Uni-Est pour son programme d'actions plateforme mobilité emploi insertion pour l'année 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'insertion et de l'emploi

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Uni-est a été créée en 1992 et porte le plan local pour l'insertion pour l'emploi de 14 Communes de l'est lyonnais ainsi que l'animation du contrat territorial emploi formation (CTEF) régional sur le territoire de l'est lyonnais.

Dans le cadre de son objet, l'association Uni-Est pilote depuis 2003 des actions permettant de lever les freins d'accès à l'emploi liés à l'absence de solution de mobilité.

a) - Objectifs

En 2010, la Communauté urbaine de Lyon et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) en sa qualité d'autorité organisatrice de transports, ont apporté leur soutien à l'association Uni-Est en faveur du déploiement d'une plateforme mobilité emploi insertion, initialement sur la base de territoires expérimentaux.

Considérant l'intérêt de cette démarche et l'importance des besoins identifiés par les territoires, l'association Uni-Est a généralisé le dispositif dans le but de développer une véritable plateforme d'agglomération.

La Plateforme permet, via des dispositifs de mobilité adaptés et temporaires, de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en parcours d'insertion professionnelle : contrats aidés, CDD/CDI, formations professionnelles, stages, entretiens d'embauche, etc.

Ces dispositifs sont uniquement accessibles sur prescription d'un référent de parcours (pôle emploi, mission locale, PLIE, SIAE, etc.) et interviennent en complément des transports publics existants, lorsque l'offre de transport en commun classique s'avère inadaptée pour l'accès ou le maintien à l'emploi.

Plus largement, les objectifs poursuivis par la plateforme mobilité portée par l'association Uni-Est sont les suivants :

- coordonner et structurer les actions de mobilité et insertion existantes sur l'agglomération pour favoriser la cohérence d'ensemble des offres de mobilité,
- informer les professionnels de l'insertion et le public bénéficiaire,
- permettre aux personnes en insertion d'accéder à des dispositifs de mobilité à un tarif social,
- expérimenter et pérenniser de nouvelles actions, avec l'appui des territoires, puis assurer la diffusion de ces actions à l'échelle de l'agglomération.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre du programme 2014

La Communauté urbaine de Lyon a attribué en 2014 une subvention d'un montant de 100 000 € au profit de l'association Uni-Est pour l'animation de la plateforme mobilité emploi insertion.

L'association a mis en œuvre ou animé la mise en œuvre des actions suivantes :

- parcours découverte du réseau transport commun lyonnais (TCL), en partenariat avec Kéolis, s'adressant aux publics en insertion et à leurs référents de parcours. Cette action menée en 2014 a bénéficié à plus de 50 personnes qui ont pu se familiariser à l'utilisation des transports en commun,
- parcours découverte du réseau transport express régional (TER) organisés, en partenariat avec la Syndicat national des chemins de fer français (SNCF), s'adressant aux publics en insertion et à leurs référents de parcours. Cette expérimentation menée en 2014 a bénéficié à plus de 30 personnes qui ont pu se familiariser avec l'utilisation des TER et apprendre à se repérer dans les gares SNCF,
- information collective auprès des professionnels de l'insertion (site internet, film, forum, animation dans les structures, etc.) Les outils créés sont présentés aux professionnels de l'insertion lors de rencontres dédiées et ils ont permis de sensibiliser plus de 280 professionnels relais en 2014, soit par ricochet de près de 8 000 personnes en insertion,
- développement d'un outil de formation (Serious game) : un jeu éducatif pour être mobile : □Ville lisible, un projet de recherche et d'expérimentation sur les apprentissages de la mobilité□. Il s'agit de développer un moyen d'apprentissage via un jeu vidéo éducatif pour lever les freins cognitifs à la mobilité dont l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'Institut de la ville en mouvement (IVM) dans le cadre d'un partenariat avec la fondation Peugeot. Dans ce cadre l'association Uni-Est a mobilisé les réseaux de l'insertion permettant à 6 structures volontaires et 50 bénéficiaires de participer à la phase test,
- le transport micro-collectif TMC (portée par l'association entreprise école) : cette action consiste à récupérer des personnes à bord de navettes de 4 à 8 places, en des points prédéterminés, afin de les amener sur leur lieu de travail et à effectuer, s'il y a lieu, la boucle retour. Deux navettes desservent actuellement le sud-est lyonnais (secteurs Pays d'Ozon et Grand Large), elles concernent 24 communes. 115 personnes dont 55 % de publics contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) ont bénéficié de 3 760 trajets en 2014 représentant 16 200 heures de travail pourvues,
- la mise à disposition de véhicules à tarif social (portée depuis mai 2014 par l'association entreprise école) : Cette action permet à des personnes d'emprunter un véhicule (2 roues ou 4 roues) pour se rendre sur leur lieu de travail. Le partenariat avec Peugeot SLICA, qui gère le parc de véhicules, a permis à 43 personnes d'emprunter un véhicule en 2014 dont 51 % de publics CUCS dans le cadre de 2 605 jours de mise à disposition. L'accompagnement est effectué à travers un diagnostic et la mise en œuvre d'ateliers spécifiques (sécurité routière, éco-conduite, microcrédit, etc.),
- la vélo-école (portée par l'association Pignon sur rue) qui propose des sessions de formation à l'apprentissage du vélo ou des actions de remise en selle. Une pédagogie adaptée permet d'apprendre les notions du code de la route, les règles de sécurité et les fondamentaux de la conduite à vélo. Les actions se sont principalement déroulées en partenariat avec le Centre social de Cusset Villeurbanne, le centre social de la Sauvegarde Lyon 9, la Maisons de l'Emploi Lyon 8° , l'association Pass Rhône-Alpes et le programme de réussite éducative (PRE) de Chassieu. Une centaine de personnes ont bénéficié d'une formation à l'apprentissage du vélo en 2014,
- les auto-écoles sociales (portées par l'association pour la mobilité et l'emploi des jeunes et l'association innovation & développement) proposent une pédagogie adaptée aux publics en difficulté et un tarif maîtrisé pour le passage du code et du permis de conduire. En 2013, l'association AMEJ a repris l'action avec la volonté de la rendre plus efficiente. Pour cela, en concertation avec l'ensemble des partenaires, elle a lancé un travail visant à coordonner les prescriptions et mieux adapter les parcours de formation aux publics. En 2014, 327 personnes ont bénéficié du dispositif.

Ainsi, plus de 1000 personnes/an bénéficient aujourd'hui d'une solution mobilité adaptée, conventionnée ou suivie par la plateforme mobilité emploi insertion.

En outre, la plateforme a pu :

- mettre à jour le site internet dédié à la plateforme mobilité : www.mobilite-vers-lemploi.org (fiches d'information territorialisées présentant l'ensemble de l'offre mobilité, à destination des conseillers emploi-insertion (nouvelles lignes de TC, nouveaux tarifs, nouvelles aides spécifiques, etc.),
- lancer un appel à projet pour pallier la déficience de l'opérateur de mise à disposition de véhicules,
- animer les instances de gouvernances territoriales (comités d'animation locaux) et d'agglomération (comité technique et comité de pilotage),
- mettre à jour l'enquête sur les pratiques et besoins en termes de mobilité : l'actualisation annuelle permet d'enrichir les données collectées auprès des personnes en parcours d'insertion sur plusieurs territoires de l'agglomération,

- poursuivre le travail avec l'Institut de la ville en mouvement (IVM) pour la construction du serious game (jeux sérieux) constituant un outil de formation pour travailler avec les personnes en insertion sur les freins cognitifs à la mobilité,
- remonter une nouvelle convention financière avec la Fondation PSA (170k€) afin de concrétiser et de déployer en 2015 le jeu d'apprentissage,
- mise en œuvre de séminaires avec les opérateurs, les institutionnels et les prescripteurs (plus de 35 participants sur les 5 rencontres organisées) pour élaborer les perspectives de développement de la plateforme et de ses actions.

Pour information, le budget global des dispositifs de mobilité pour les personnes en insertion professionnelle s'élevait en 2014 à plus de 950 000 € HT.

c) - Programme d'actions 2015 et plan prévisionnel de financement

Pour l'année 2015, l'association Uni-Est propose les orientations suivantes :

- poursuivre la coordination et l'animation du territoire,
- organiser un séminaire à Lyon sur la mobilité et l'inclusion sociale en partenariat avec l'IVM (décembre 2015),
- participer à l'évaluation du PDU (plan de déplacements urbain),
- finaliser le jeu d'apprentissage et le diffuser auprès des professionnels de l'insertion,
- conduire les actions déterminées par les séminaires à savoir :
 - . effectuer une étude sur le modèle économique de la plateforme et des actions déployées afin de rendre les dispositifs plus efficaces,
 - . renforcer la lisibilité des actions auprès des référents insertion par l'amélioration des outils de communication existants,
 - . solvabiliser la prise en main de deux roues et de véhicules via des mises à disposition.

Le budget prévisionnel 2015 de la plateforme mobilité est le suivant (volet ingénierie) :

Action	Dépenses	Montant (en € HT)	Recettes (en €)	Montant (en € HT)
Mobilité-insertion et animation de la plateforme mobilité emploi insertion (Uni-Est)	achats	900	Métropole de Lyon	80 000
	charges fixes de fonctionnement	19 600		
	services extérieurs	38 900	État - CUCS	12 000
	charges de personnel	95 400	SYTRAL	13 000
	dotation amortissements et provisions	200	Fond social européen inclusion	50 000
	Total	155 000		

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de 80 000 € au profit de l'association Uni-Est dans le cadre de la plateforme mobilité pour l'année 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Uni-Est dans le cadre de la plateforme mobilité emploi insertion pour l'année 2015, pour un montant de 80 000 €,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Uni-Est définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - Le montant à payer de 80 000 € sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 65 - opération n° 0P02O2017.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.